
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 25 OCT 2019

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 19.0394 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours professionnel de recrutement de dix (10) élèves Contrôleurs des Impôts, session 2019.

Ce sont :

CONTRÔLEURS DES IMPÔTS

ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	DATE NAISS.
1	BAYO SALIF	303205	18/08/88
2	BOLOGO SAMBA	277731	08/12/86
3	COMPAORE WENDPANGA BASILE ARISTIDE	303131	02/01/89
4	COULIBALY OULA BLAISE	261124	05/02/83
5	DAO SALIMATA	261030	17/10/86
6	GUIGUEMDE WENDEOUAOGA FIDELE	261127	29/12/87
7	HEMA WAHAMAI FABARKA	210773	07/03/87
8	KABORE INOUSSA	277738	31/12/91
9	NIKIEMA SALFO	277703	11/12/85
10	OUEDRAOGO MAHAMADI	261138	11/05/84
11	SARBA/TRAORE PANNE SYLVIE	261143	16/04/88
12	SORGHO SALIF	210750	21/12/88
13	SOURGOU/COMPAORE CATHERINE	261118	02/10/91
14	TIENDREBEOGO ALIZETA	277697	07/09/87
15	TRAORE BINTA	261122	14/04/81
16	WANGRAOUA JUDICAEAL	261145	20/03/86
17	YAMEOGO BENOIT	210749	11/07/82
18	YANGANE SOUMAILA	261115	31/12/85
19	ZONGO MADI	303035	28/05/89
20	ZOUNDI OUSMANE	277702	19/02/89

Arrêté la présente liste à 20 nom(s).

CONTRÔLEURS DES IMPÔTS

Par ailleurs, les candidats déclarés admissibles sont invités à déposer leur dossier physique conformément aux communiqués d'ouverture du concours au plus tard quinze (15) jours après la publication du résultat provisoire auprès de:

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les candidats de la région du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les candidats des autres régions.

L'admission ne sera effective qu'après la validation du dossier.

Pour le Ministre et par délégation
le Secrétaire général


SOULEYMANE LENGANE

